

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 1 /AONO/MINSANTE/SG/DSF/PEV/CSPM/2026 DU 07 Sept 2026 POUR LA PRODUCTION DE 6 130 088 CARTES DE VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE RUBEOLE.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'organisation de la campagne de vaccination contre la rougeole rubéole prévue en octobre 2026 le Programme Elargi de Vaccination lance un Appel d'Offres en procédure d'urgence pour la production de 6 130 088 cartes de vaccination en français et en anglais.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se présentent ainsi qu'il suit :

Désignation	Quantité à produire		
	En français	En anglais	Total
Cartes de vaccination	5 271 876	858 212	6 130 088

NB: joindre un échantillon de carte en français et un échantillon de carte en anglais dans l'offre sous peine de rejet.

3. Allotissement

L'ensemble des prestations du présent Appel d'Offres constitue un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de quatre-vingt-onze millions neuf cent cinquante-un mille trois cent vingt (91 951 320) FCFA hors taxes, soit cent neuf millions six cent cinquante-un mille neuf cent quarante-neuf (109 651 949) Fcfa Toutes Taxes Comprises.

5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quinze (15) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de délivrance du BAT.

Les cartes seront livrées à l'entrepôt de la Coordination Centrale du Programme Elargi de Vaccination à Yaoundé.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de concurrence aux entreprises spécialisées dans le domaine de l'imprimerie basées au Cameroun.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par les Fonds GAVI RR du PEV, pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **exclusivement en ligne**.

Pour la soumission en ligne, la cotation devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 29 septembre 2026 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de la cotation enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Nb Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

9. **Caution de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission datée, timbrée et acquittée à la main délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres et dont le montant est d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA.

L'absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

N.B : Joindre le récépissé de consignation délivrée par la CDEC.

10. **Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la **Coordination Centrale du Programme Elargi de Vaccination (Unité de Passation des Marchés)** sis à MESSA en face de l'Hôpital Central de Yaoundé, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux jours et heures ouvrables à la **Coordination Centrale du Programme Elargi de Vaccination (Unité de Passation des Marchés)**, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, payable au Trésor Public. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées.

12. **Remise des offres**

Les Offres rédigées en français ou en anglais seront exclusivement transmises par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **29 septembre 2026 à 13 Heures** et devront porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 1 /AONO/MINSANTE/SG/DSF/PEV/CSPM/2026 DU 01 SEPT 2026
POUR LA PRODUCTION DE 6 130 088 CARTES DE VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE RUBEOLE »**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13- **Recevabilité des plis**

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières se fera en un seul temps le 29 septembre 2026 à partir de 14 heures précises, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PEV sis à Messa en face de l'Hôpital Central de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

1. De l'absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission datée, timbrée et acquittée à la main accompagnée du récépissé de la CDEC à l'ouverture des plis ;
2. De la non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (exception faite de la caution de soumission) ;
3. Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
4. Du non-respect d'au moins 5 critères essentiels sur 7
5. Du non-respect de l'une des spécifications techniques majeures indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;
6. De l'absence de l'échantillon de chaque carte dans l'offre ;
7. De l'absence des factures légalisées justifiant de la propriété du matériel d'imprimerie ou des contrats de location dudit matériel ;
8. De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
9. De l'absence d'une déclaration sur l'honneur de non-abandon d'un marché antérieur au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) ;
10. De l'absence de la lettre de soumission ;
11. De l'absence de la charte d'intégrité ;
12. De l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
13. De l'absence de la capacité financière d'un montant de vingt-trois millions (23 000 000) de FCFA délivrée par les établissements bancaires dont la liste est reprise à la pièce N°14 précisément à la page 108 du présent dossier de consultation.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. La présentation de l'offre ;
2. Les références du soumissionnaire ;
3. Le calendrier de livraison (planning de livraison) ;
4. La preuve d'acceptation des conditions du marché ;
5. La disponibilité du matériel d'imprimerie nécessaire pour réaliser les prestations ;
6. Le personnel qualifié pour exécuter la mission ;

7. Conformité à au moins soixante-quinze pour cent (75 %) des critères mineurs.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Coordination Centrale du Programme Elargi de Vaccination (Unité de Passation des Marchés)** situé à Messa en face de l'Hôpital Central de Yaoundé Tél : 695 29 65 18 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

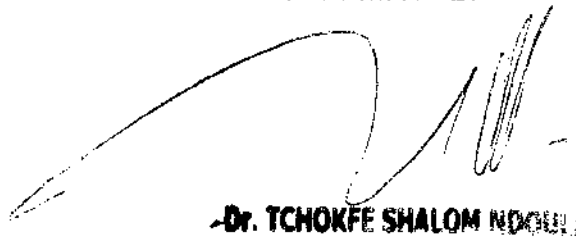
19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222 20 18 03 ou le Ministre de la Santé Publique au numéro : 222 22 10 21.

Yaoundé, le 05 septembre 2026
Le Secrétaire Permanent du PEV

Copies :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP/JDM pour publication ;
- ✓ MINSANTE ;
- ✓ CSPM/PEV ;
- ✓ CC/PEV pour affichage.



-Dr. TCHOKFE SHALOM NDOU

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail -Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 1 /AONO/MINSANTE/SG/DSF/PEV/CSPM/2026 DU 01 SEP 2026
POUR LA PRODUCTION DE 6 130 088 CARTES DE VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE RUBEOLE.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'organisation de la campagne de vaccination contre la rougeole rubéole prévue en octobre 2026 le Programme Elargi de Vaccination lance un Appel d'Offres en procédure d'urgence pour la production de 6 130 088 cartes de vaccination en français et en anglais.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se présentent ainsi qu'il suit :

Désignation	Quantité à produire		
	En français	En anglais	Total
Cartes de vaccination	5 271 876	858 212	6 130 088

NB: joindre un échantillon de carte en français et un échantillon de carte en anglais dans l'offre sous peine de rejet.

3. Allotissement

L'ensemble des prestations du présent Appel d'Offres constitue un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de quatre-vingt-onze millions neuf cent cinquante-un mille trois cent vingt (91 951 320) FCFA hors taxes, soit cent neuf millions six cent cinquante-un mille neuf cent quarante-neuf (109 651 949) Fcfa Toutes Taxes Comprises.

5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quinze (15) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de délivrance du BAT.
Les cartes seront livrées à l'entrepôt de la Coordination Centrale du Programme Elargi de Vaccination à Yaoundé.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de concurrence aux entreprises spécialisées dans le domaine de l'imprimerie basées au Cameroun.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par les Fonds GAVI RR du PEV, pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **exclusivement en ligne**.
Pour la soumission en ligne, la cotation devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **29 septembre 2026 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de la cotation enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Nb Taille et format des fichiers

SEPTEMBRE 2026

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

9. Cauton de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission datée, timbrée et acquittée à la main délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres et dont le montant est d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA.

L'absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

N.B : Joindre le récépissé de consignation délivrée par la CDEC.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la **Coordination Centrale du Programme Elargi de Vaccination (Unité de Passation des Marchés)** sis à MESSA en face de l'Hôpital Central de Yaoundé, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux jours et heures ouvrables à la **Coordination Centrale du Programme Elargi de Vaccination (Unité de Passation des Marchés)**, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, payable au Trésor Public. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées.

12. Remise des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais seront exclusivement transmises par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **29 septembre 2026 à 13 Heures** et devront porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 1 /AONO/MINSANTE/SG/DSF/PEV/CSPM/2026 DU 1 SEPT 2026**

POUR LA PRODUCTION DE 6 130 088 CARTES DE VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE RUBEOLE »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

SEPTEMBRE 2026

7. Conformité à au moins soixante-quinze pour cent (75 %) des critères mineurs.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Coordination Centrale du Programme Elargi de Vaccination (Unité de Passation des Marchés)** situé à Messa en face de l'Hôpital Central de Yaoundé Tél : 695 29 65 18 ou en ligne sur la plateforme **COLEPS** aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>. dès publication du présent avis.

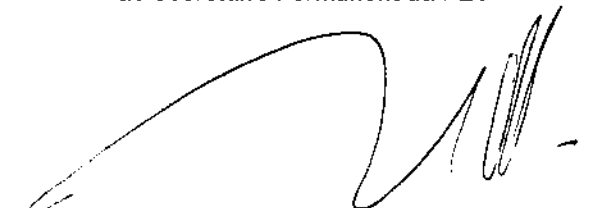
19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222 20 18 03 ou le Ministre de la Santé Publique au numéro : 222 22 10 21.

Yaoundé, le **01 SEPT 2026**
Le Secrétaire Permanent du PEV

Copies :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP/JDM pour publication ;
- ✓ MINSANTE ;
- ✓ CSPM/PEV;
- ✓ CC/PEV pour affichage.



-Dr. TCHOKFE SHALOM NDOULA